

A Chalon sur Saône comme partout en France, les violences sont policières !

9 janvier 2020



A Chalon sur Saône comme partout en France, les violences sont policières !

Pour la 1ère fois depuis la lutte contre le Contrat Première Embauche (CPE) en 2006, le sous-préfet M. Jean-Jacques BOYER, a donné instruction pour faire usage de la force à 2 reprises ce jeudi matin 9 janvier 2020. Une première fois, tôt, devant l'entrée du dépôt de bus de la STAC alors que les participant-e-s à l'action de blocage (CGT FO FSU SOLIDAIRES Gilets Jaunes, non syndiqué-e-s...) étaient pacifiques. Après des sommations bâclées, les coups de matraques ont fusé quasi instantanément, ce qui est absolument disproportionné. Des manifestants principalement de la CGT ont essuyé cette 1ère salve violente et répressive.

Une 2ème fois devant le lycée PONTUS DE TYARD les forces dites de l'ordre ont délibérément provoqué des incidents violents devant des lycéens mineurs pour soi-disant débloquent le portail d'entrée du lycée. L'union syndicale SUD Solidaires 71 tient à disposition une vidéo montrant que le portail n'était pas bloqué par les manifestant -e-s.

SUD Solidaires 71 condamne l'usage gratuit de la violence policière sous le commandement du commissaire et du sous-prefet ; violences ayant occasionné 2 blessés sérieux et l'intervention des secours.

Le proviseur du lycée PONTUS DE TYARD a assisté à la scène violente sans proposer une médiation permettant de mettre à l'abri les personnes présentes matraquées et gazées. Parmi ces personnes violentées, il y avait des élèves !

L'Union syndicale SUD Solidaires 71 se réserve le droit de déposer plainte auprès des instances officielles et apporte tout son soutien aux personnes ayant été blessées suite à ces violences policières inadmissibles, dans un pays qui se prétend un état de droit.

Fait à Chalon sur Saône, le 9 janvier 2020.

A Chalon sur Saône comme partout en France, les violences sont policières !

Pour la 1ère fois depuis la lutte contre le Contrat Première Embauche (CPE) en 2006, le sous-préfet M. Jean-Jacques BOYER, a donné instruction pour faire usage de la force à 2 reprises ce jeudi matin 9 janvier 2020.

Une première fois, tôt, devant l'entrée du dépôt de bus de la STAC alors que les participant-e-s à l'action de blocage (CGT FO FSU SOLIDAIRES Gilets Jaunes, non syndiqué-e-s...) étaient pacifiques.

Après des sommations bâclées, les coups de matraques ont fusé quasi instantanément , ce qui est absolument disproportionné. Des manifestants principalement de la CGT ont essuyé cette 1ère salve violente et répressive.

Une 2ème fois devant le lycée PONTUS DE TYARD les forces dites de l'ordre ont délibérément provoqué des incidents violents devant des lycéens mineurs pour soi-disant débloquent le portail d'entrée du lycée.

L'union syndicale SUD Solidaires 71 tient à disposition une vidéo montrant que le portail n'était pas bloqué par les manifestant -e-s.

SUD Solidaires 71 condamne l'usage gratuit de la violence policière sous le commandement du commissaire et du sous-prefet ; violences ayant occasionné 2 blessés sérieux et l'intervention des secours.

Le proviseur du lycée PONTUS DE TYARD a assisté à la scène violente sans proposer une médiation permettant de mettre à l'abri les personnes présentes matraquées et gazées. Parmi ces personnes violentées, il y avait des élèves !

L'Union syndicale SUD Solidaires 71 se réserve le droit de déposer plainte auprès des instances officielles et apporte tout son soutien aux personnes ayant été blessées suite à ces violences policières inadmissibles, dans un pays qui se prétend un état de droit.

Fait à Chalon sur Saône, le 9 janvier 2020.

- [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/A-Chalon-sur-Saone-comme-partout-en-France-les-violences-sont-policieres>